

Compte Rendu de réunion Commission Terrain/ Direction du Domaine du 17 mars 2021.

Dans le cadre de la commission terrain, Patrick Liabaud et Elian Bossard ont procédé à un tour du parcours pour faire remonter l'ensemble des observations et améliorer les conditions de jeu pour cette nouvelle saison golfique.

Une rencontre avec Pierre Antoine BARBOT le 17 mars a permis d'échanger et mettre en avant les solutions proposées et les actions engagées (*elles figurent en italique gras sur ce CR*)

Des gros travaux ont été réalisés pendant la période hivernale :

- Réfection complète des fairways des trous n°1 et n°10, la réouverture complète de ces trous est fixée début mai,
- Poursuite de la construction de la clôture anti intrusion évitant les dégradations causées par les sangliers, 60% du périmètre du parcours de golf est actuellement clôturé,
- Curage des fossés permettant un meilleur drainage du parcours,
- Rénovation complète de la cabane de départ du trou n°1,

La volonté du Domaine reste de privilégier en période hivernale l'exploitation du parcours retour 9 trous compte tenu des meilleures conditions de drainage qui sont intrinsèques au domaine.

En revanche des constats sur l'état du parcours ont été répertoriés confirmés par les nombreuses sollicitations remontées par les golfeurs. Ces constats sont pris en compte par le domaine au travers de l'entretien périodique mais aussi par des opérations nouvelles qui vont être engagées dans les prochaines semaines :

- Un certain nombre de greens est touché par un développement de la fusariose notamment sur le parcours aller.

Un nouveau mode opératoire de carottage va être mise en œuvre pour traiter les greens à l'aide de micro-louchets complétés par une action « top dressing » consistant à sous-poudrer du sable périodiquement. Le domaine a fait l'acquisition de nouvelles machines qui arriveront fin mars et fin avril pour réaliser ces opérations de micro carottage (périodicité bimestrielle) et top dressing (périodicité mensuelle).

Un regarnissage des greens est également prévu deux fois par an afin d'obtenir à terme une uniformité des graminées.

- La grande majorité des avants greens sont en mauvais état avec des zones de terre, qui ne permet pas le petit jeu.

Un regarnissage de certaines zones est prévu ; une tondeuse spécifique pour les avant greens et les départs a été achetée par le domaine pour une première exploitation en avril.

- La périodicité de changement des positions de drapeaux doit demeurer hebdomadaire. A ce sujet un soin particulier doit être apporté au repositionnement des carottes.

La périodicité de changement d'emplacement a été confirmée par le domaine.

- Les emplacements des départs d'hiver ne sont pas tous pertinents, la distance entre départ femmes et départ hommes n'est pas cohérente selon les trous et ils doivent être positionnés sur des zones planes et horizontales avec une tonte régulière.

Le positionnement actuel des départs permet d'améliorer la situation.

- Les bunkers doivent être ratissés régulièrement, pour améliorer les conditions de jeu en sortie de bunker.

Une opération test de changement de sable est faite sur le bunker de green trou n°1. Si elle s'avère satisfaisante, le sable de l'ensemble des bunkers de greens sera changé pour fin Mai.

- Une attention forte doit être portée sur l'entretien des fairways, des petits roughs et des roughs à l'ouverture de la saison golfique. Les piquets de limite de zones sont à remettre en place à l'issue des opérations de tonte.

Les conditions météo vont favoriser les opérations d'entretien sur l'ensemble du parcours. Le domaine a investi dans une nouvelle tondeuse (livraison fin Avril) pour permettre une meilleure qualité de tonte. Un investissement est prévu par le domaine à moyen terme sur le changement de la pompe du système d'arrosage du parcours.

Compte tenu de la construction de la clôture une réflexion est à mener par le bureau de l'AS concernant le positionnement des zones hors limite, notamment concernant les trous n°4, n°11 et n°12.

- Les chemins de passage entre les différents trous sont à délimiter par une tonte et un entretien réguliers.

Un garnissage avec des copeaux de bois va être fait pour fin mai, permettant un meilleur roulage des chariots et une pérennité de l'état de ces chemins.

- Suite aux travaux réalisés sur les fairways des trous n°1 et 10, une opération de roulage semble nécessaire pour aplanir le terrain.

Opérations engagées par l'équipe d'entretien.

- Le parcours école ne permet plus aux jeunes golfeurs et ceux expérimentés de s'entraîner.
Des travaux de remise en état vont être réalisés en priorité sur 3 trous en 2021 et le trois autres en 2022.

L'ensemble des actions doivent porter leur fruit dans les deux prochains mois.

Par ailleurs les mesures de prévention contre la Covid 19 sont à maintenir avec rigueur, et doivent être respectées par tous les golfeurs. Le Domaine maintiendra les dispositions d'hygiène afin de garantir le respect des règles du protocole national.

Plus globalement un accord est intervenu entre Pierre Antoine Barbot Directeur du Domaine et Patrick Liabaud président de l'association pour améliorer le mode de fonctionnement avec le bureau et en particulier la commission terrain. Ces améliorations passent par des échanges plus réguliers : réunion Commission terrain/direction du domaine à minima trimestrielle, rencontre commission terrain /green keeper régulière, afin de faire remonter les constats pour traitement, et faire connaître l'ensemble des opérations programmées et engagées par le domaine.